

Info-SEP

Information spécifique de la Société suisse de la sclérose en plaques

Plegridy® (Peginterféron Bêta-1a)

Plegridy® est utilisé pour le traitement de l'évolution de la sclérose en plaques (SEP) de forme récurrente/rémittente. D'autres thérapies et médicaments sont présentés dans l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

Principe actif

Le peginterféron bêta-1a (Plegridy®) est la conjugaison de l'interféron bêta-1a, obtenu par génie génétique à partir de cultures d'une lignée cellulaire d'origine mammaire, et de méthoxy polyéthylène glycol.

Indications

Chez l'adulte présentant un diagnostic confirmé de SEP évoluant par poussées, récurrente/rémittente.

Contre-indications

Femmes ayant un désir d'enfant, grossesse, allaitement. Allergie à l'un des composants et troubles de la fonction hépatique. Il est recommandé de faire preuve de prudence en cas de dépression sévère et de tendances suicidaires.

Mode d'action du peginterféron

Le mode d'action du Plegridy® n'est pas entièrement éclairci. Il est comparable à celui de l'interféron bêta-1a, mais il se décompose plus lentement dans l'organisme. Les interférons sont des protéines produites naturellement par le corps. Ils transmettent les messages entre les cellules du système immunitaire et dirigent les défenses du corps. Ils jouent un rôle dans les processus inflammatoires. Utilisé contre la SEP, le peginterféron bêta-1a influence le système immunitaire afin de ralentir la maladie. Les études cliniques ont montré que l'utilisation de

peginterféron bêta-1a rend les poussées moins fortes et réduit leurs apparitions. Il exerce également une influence positive sur l'évolution de la maladie.

Effets secondaires

Symptômes grippaux (p. ex. fièvre, frissons, douleurs musculaires, malaises, nausées, transpiration). Réactions dermatologiques sur le site d'injection (p.ex. rougeurs, gonflement, douleur), modification des bilans sanguins et hépatiques. Il n'existe aucune étude portant sur l'influence du peginterféron sur la qualité du sperme.

Mesures de précaution

Le traitement devrait être surveillé à ses débuts par une ou un médecin connaissant bien la SEP.

Administration

La dose recommandée de Plegridy® est de 125 µg tous les 14 jours. Le médicament est administré par voie sous-cutanée avec un stylo pré-rempli. Les sites d'injection sont le haut de la cuisse, le ventre, la fesse et le haut des bras; il est préférable d'alterner ces zones d'injection. Généralement, la patiente ou le patient apprend à faire lui-même ses injections. En cas de nécessité, cette tâche peut être accomplie par le service d'aide à domicile ou par les proches.

Accessoires

Tous les accessoires nécessaires, tels que le bac à déchets médicaux et la documentation, sont mis à disposition gratuitement par Biogen Switzerland SA.

Durée du traitement

Le traitement est une thérapie à long terme. Il peut toutefois être interrompu à tout moment après discussion avec votre neurologue.

Quand le traitement doit-il être interrompu?

En cas de grossesse, de dépression, de modification des valeurs de laboratoire et en cas de complications dermatologiques graves.

Conservation

Conserver au réfrigérateur entre 2°C et 8°C. Ne pas conserver à plus de 25°C. Protégé de la lumière, Plegridy® peut être conservé à température ambiante (max. 25°C) pendant 30 jours au maximum.

Voyager avec le médicament

- Plegridy® doit être transporté dans son emballage d'origine et si possible en bagage à main.
- Un passeport médicaments signé par votre médecin doit l'accompagner.
- Les zones d'injection peuvent réagir aux rayons du soleil.
- Après usage, le matériel d'injection doit être détruit sur place et de façon sûre.

Instructions et informations sur l'utilisation du Plegridy®

L'utilisation et la manipulation du stylo prêt à l'emploi seront montrées par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé. Une instruction précise contribue à éviter autant que possible les effets secondaires et les

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse de la sclérose en plaques:

Infoline-SEP, 0844 737 463
Du lundi au vendredi de 09h à 13h

problèmes de peau. Elle ou il vous aidera également par la suite au cours de votre thérapie. Cette instruction peut être réalisée par l'infirmière de la Société SEP, par votre médecin ou par d'autres infirmières spécialisées ou infirmiers spécialisés dans les injections.

Entreprise dépositaire du brevet Plegridy®

Biogen Switzerland SA
6340 Baar

Coûts

Les coûts de Plegridy® sont pris en charge par l'assurance de base de la caisse maladie. Votre neurologue doit au préalable adresser une demande de prise en charge à la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie(SVK) ou directement auprès de la caisse-maladie. La ou le neurologue valide une fois par an l'indication de la poursuite du traitement.

Informations professionnelles et informations détaillées destinées aux patientes et patients sous www.swissmedicin.ch

Conseils

- Faites-vous expliquer l'utilisation du traitement par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé.
- Des bilans sanguins doivent être réalisés au début du traitement, puis à intervalles réguliers.
- Les symptômes grippaux peuvent être réduits par la prise de fébrifuges avec l'accord de votre médecin.
- En cas de désir d'enfant, votre neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.

Le Registre suisse de la SEP

Le Registre suisse de la SEP permet de documenter la répartition de la maladie en Suisse. Il vise à améliorer la compréhension de la maladie et son traitement en démontrant l'impact sur les personnes atteintes et leurs familles afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour plus d'informations et pour vous inscrire www.registre-sep.ch.

Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne
Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80
info@sclerose-en-plaques.ch

